61

420

L'APPARITION DE LA GVERRE ET DE LA PAIX, A L'HERMITE DV MONT-VALERIEN, ET LE DIALOGVE DE CE Religieux auec vn Gentilhomme, sur les desseins pernicieux du Cardinal Mazarin, sur le merite du Sacerdoce, & sur la gloire du Parlement.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

A PARIS,
Chez FRANÇOIS NOEL, ruë Sainct Iacques, aux Colomnes d'Hercules.

M. DC. XLIX.

L'APPARITION
DE LA GUERRE
ET DE LA PAIX,
A
L'HERMITE
DV MONT-VALERIEN,
ET
LE DIALOGVE DE CE
Religieux auec vn Gentilhomme, sur les
desseins pernicieux du Cardinal Maza-
rin, sur le merite du Sacerdoce, & sur
la gloire du Parlement.

A PARIS,
Chez FRANÇOIS NOEL, rue Saint Jacques, aux
Colonnes d'Hercules.

M. DC. XLIX.

L'APPARITION DE LA GVERRE & de la Paix. à l'Hermite du Mont-Valerien, & le Dialogue de ce Religieux auec vn Gentilhomme, sur les desseins pernicieux du Cardinal Mazarin, sur le merite du Sacerdoce, & sur la gloire du Parlement.

I'Estois dans ma Cellule, esleué sur le sommet de ce mont, à considerer la nuit passée le desordre du temps, & les calamitez publiques, qui me sont plus notoires par les soldats que ie voy armez par la campagne, par l'embrasement des villages d'icy à l'entour, par le bruit & le son des tambours & des trompettes, & par le retranchement de ma pitance ordinaire, que par la conuersation des hommes, lors qu'il s'apparut à moy vn objet fort espouuentable.

Vn Chariot d'airain, & brulant d'vn feu de soulfre & de bitume, me fit voir esleué au dedans vne femme dont le visage estoit plus effroyable, que les Peintres & les Poëtes ne dépeignent celuy de Meduse. Ses cheueux heriſſez sur sa teste estoient tous entortillez de serpens, de ses yeux hideux sortoient des regards empestez, & sa bouche toute sanglante iettoit des flammes de feu, & tenoit entre ses dents de ieunes enfans qu'elle deuoroit. Ce Spectre tenoit par l'vne de ces mains la Discorde,

de l'autre les Furies, & dessous ses pieds elle auoit des corps morts, & à moitié viuans, qu'elle venoit d'occire, & qu'elle acheuoit de faire mourir.

Cette vision me surprit d'abord, mes sens s'en glacerent de frayeur, & à moins d'estre vn Hermite resigné à la volonté de Dieu, i'eusse bien eu de la peine à me remettre de ce transport. Apres que i'eus repris mes sentimens, ie coniuray cette horrible Furie de me dire à quel dessein elle venoit troubler mon repos parmy le silence; sçache, me dit-elle, que ie ne repose ny nuit ny iour, que ie suis la Guerre, qui ne suis au monde que pour ruiner toute la nature.

Ce fut tout ce que i'entendis, car à l'instant ie vis disparoistre toutes ces horreurs, qui me laisserent le loisir de mediter pour quel suiet elles m'estoient apparuës. Mon esprit se trauailloit pour découurir quel pouuoit estre ce mystere, que ie me doutay bien de n'estre venu à ma connoissance que par vn ordre de Dieu, quand vne nouuelle apparition mit derechef tous mes sens en cõfusion. Ie vis à cet instant reluire en ma cellule vne clarté resplendissante comme le Soleil, qui esbloüit ma veuë: mais ainsi que ie regardois cette éclatante lumiere aussi agreable à voir, que l'autre estoit horrible, i'apperceu au milieu de mon Antre vn char de cristal si artistement elaboure, que ie le pris pour vn ouurage celeste: Sur le deuant ie vis assise vne Deesse vestue d'vne robe de toile d'or, parsemée de perles,

les, la teſte entourée d'vne couronne de diamans, & ſon viſage eſtoit plus beau à mon gré que la Maiſtreſſe de Pâris, qui fut cauſe de la deſtruction de Troye. Cette Nimphe auſſi belle, que l'autre obiect m'auoit ſemblé difforme, tenoit en ſa main droite toutes les Vertus, & vne branche d'oliue, à la gauche, eſtoit l'Abondance, autour d'elle les Graces, & deſſous ces pieds elle foulloit auec meſpris vn grand nombre de Trophées. Ne t'eſtonne point de me voir, me dit-elle, ie ſuis la Paix, la fille aiſnée du Ciel, qui par la permiſſion de Dieu te fais voir quelle difference il y a de ma beauté & de mes faueurs, à la laideur, & aux horribles maux dont la guerre que tu as n'aguere veuë, outrage tout le monde. Efforce toy à ton poſſible à me faire regner, car ie ne ſuis deſcenduë d'en-haut que pour dominer icy bas, ſi les François s'en rendent dignes. Cet aduis me fut auſſi agreable, que l'autre m'auoit eſté odieux, & tant que le iour fut à naiſtre ie ne ceſſay de ſonger à la repreſentation de ces deux differentes viſions.

Incontinent que la lumiere naturelle eut diſſipé les ombres de la nuit, & qu'aux premiers rayons de la clarté que ie vis luire dans ma cellule, ie connus qu'il eſtoit temps de me leuer, ie ſortis de ma ſolitude, pour deſcouurir ſi ie ne pourrois point faire rencontre de quelque perſonne à qui ie puſſe reciter mes auantures de la nuit paſſée.

Ie ne fus pas pluſtoſt dehors, que ie vis le Ciel

tout couuert de nuages, & la Seine furieusement irritée, & comme du haut de la montagne où i'habite, ie considerois les ondes de la riuiere, qui s'esleuoient au Ciel, & qui tout à coup descendoient aux abismes, remplissans tout d'horreur, d'écume & de bruit, i'apperceus vn homme de bonne mine, qui mõtoit au haut de mon Rocher. Dés qu'il fut monté, & que ie l'eus accueilly le mieux que ie pus, & auant que de luy dire ce qui m'estoit auenu, ie luy demanday s'il n'y auoit rien de nouueau à Paris. Hé quoy! mon Pere, m'interrompit il, vostre desert est il bien si esloigné de cette ville, que vous ne sçachiez pas que le Cardinal Mazarin a enleué le Roy pour vne seconde fois de cette Cité, la veille des Rois à minuit, & qu'il la tient maintenant bloquée pour faire mourir de faim ses habitans, en haine de ce qu'ils ne veulent plus viure dessous sa tyrannie? Ie croyois qu'encore que le fleuue de Seine fust sourd, & que vostre solitude soit assez esloignée du commerce des hommes, neantmoins vn bruit si extraordinaire seroit bien venu iusques à vos oreilles; veu mesmes qu'il semble que le Ciel en soit émeu, & qu'il se soit ce matin armé de foudre, de pluyes & de vents, pour venger la querelle de Dieu, de son Eglise, de son Oingt sacré Louis XIV. & de ses Peuples. Les deux Partis, sçauoir le iuste, que protege le Parlement pour le Roy, & l'autre celuy des Mazarins, qui se tarque de la mesme authorité, ont de grandes contestations, &

leur diuiſion donne beaucoup de peine aux meilleurs eſprits, & trouble, ruine, & affame preſque Paris. Quelque ſainct homme que vous ſoyez, vous n'ignorez pas que cet Auguſte Senat, le premier du Royaume, eſt extrémement craint, redouté & chery de tout le monde, & que tout autre homme qu'vn médiſant, vn Critique preuenu d'enuie, ne ſçauroit trouuer à redire à tout ce qu'il ordonne, & ce qu'il fait. Pour le Cardinal, qui eſt Sycilien, & de baſſe naiſſance, on dit qu'il ne pardonne iamais, & que feu ſon frere, le Cardinal de Saincte Cecile, qu'il auoit retiré de ſon Conuent des Iacobins, auec toute ſon eloquence & ſes ſermons, n'a iamais pû changer ſon humeur. Mais puis que nous ſommes icy hors de ſa iuriſdiction, & que nous pouuons parler ſans eſtre entendus, ie veux vous dire quelque choſe de ſa vie. Vous eſtes ſpeculatif, & ſçauant, & ie ne ſuis venu vous voir que pour vous conſulter: vous me direz, s'il vous plaiſt, voſtre aduis, afin que hors d'auec vous ie puiſſe parler auec raiſon & certitude, non pas aueuglément, comme font pluſieurs ignorans, qui ſont, ou preuenus par leurs intereſts, ou qui ſont à demi glacez de froideur.

Le Parlement & les Preuoſt des Marchands & Eſcheuins de la Ville de Paris, ont eſté contraints de prendre les armes, pour aſſeurer leurs vies, leurs biens, leur repos, leur liberté, & celles de tous les François, contre les mauuais & pernicieux deſſeins de Iules Mazarin, nay ſujet naturel du R. d'Eſpagne.

Vous ne vous adreſſez pas mal de me parler de cette affaire, repartis-ie à ce nouueau venu ; car auant que i'euſſe quitté le monde, i'eſtois l'vn des membres du corps du Parlement, & ie ſçay ce que c'eſt que de ſon Inſtitution celebre. Lors que ie vous auray raconté les deux differentes Apparitions que i'ay eües la nuit paſſée, ie ſatisferay à voſtre curioſité. A ce moment ie luy recitay tout ce qui m'eſtoit arriué, dont il fut ſi ſurpris, qu'à moins de ſçauoir que i'eſtois vn Hermite, il n'y euſt pas plus creu qu'à vne fable. Quand ie l'eus entretenu de toutes ces eſtranges choſes, ie repris la matiere qu'il auoit propoſée: & pour repartie, voicy ce que ie luy dis.

Ie me reſſouuiens d'auoir autrefois leu que dés le commencement de la Monarchie Françoiſe, vne des Loix fondamentales du Royaume, fut que les Roys ne pourroient prendre aucune reſolution importante à l'Eſtat, ſans aſſembler les plus notables Perſonnages du Royaume. Cette aſſemblée a eu dés ce temps-là le nom de Parlement : mais comme dans la troiſiéme race, la Monarchie a pris vne meilleure face, & vne plus grande eſtenduë: les affaires croiſſans, & eſtant neceſſaire de pouruoir aux plus frequentes plaintes & differends des François, les Roys depuis ont tenu auprés d'eux certains nombres des plus conſiderables du Royaume, pour rendre la iuſtice à leurs ſujets, lequel a retenu le nom de Parlement, qui a fait ſa reſidence auprés de leurs Maieſtez iuſques au regne de Louis X. dit Hutin,

Hutin, qui eſtablit & conſtitua le ſiege de Parlement de France, & la Cour des Pairs en la Ville de Paris.

Auparauant cette Inſtitution, & depuis iuſques au regne du feu Roy Louis XIII. le Parlement en ſuiuant les Loix iuſtes & legitimes de ſon eſtabliſſement, a touſiours eſté en poſſeſſion de prendre connoiſſance de tous les Edicts, Declarations, Ordonnances, & volontez de nos Roys, tant pour le regard de la Iuſtice, que des Armes & Finances, pour les accepter, refuſer ou receuoir, auec telles conditions & moderation qu'il a iugé raiſonnable, principalement dans le temps de la minorité des Roys, pendant laquelle les deſordres ſont touſiours plus grands. La raiſon de cette Loy a eſté pour empeſcher que les Fauoris des Roys, portez par leur paſſion & intereſt particulier, où par vn mauuais conſeil ne changeaſſent par vne charge inſupportable de leuées & impoſts ſur le peuple, ſous leur nom, leur domination douce & agreable, en tyrannie. Et s'il eſt vray que le Parlement n'eſt point obligé de deferer, & n'a iamais deferé, ny eu d'eſgard aux Arreſts du Conſeil, & Letttes de cachet, portant quelques Ordonnances importantes à l'Eſtat, comme cette procedure eſtant contraire aux Loix fondamentales du Royaume, à l'ordre ancien de France, & aux Ordonnances. Iules Mazarin n'a deu, ny pû comme Miniſtre d'Eſtat, Fauory, Larron des Finances du Royaume, & perturbateur du re-

pos public, entreprendre sur l'authorité du Parlement. Sans doute que cét Auguste Senat voyant & ne pouuant plus ignorer que la France ne fust à la veille de sa ruine, comme vous m'auez fait entendre, & que son gouuernement rendoit la domination du Roy insupportable à ses Sujets, & odieuse aux estrangers, s'est senty obligé, comme estant Tuteur naturel des Roys mineurs, de chercher les moyens conuenables pour remedier aux abus que l'ambition & l auarice de ce Cardinal auoit formé dans l'Estat.

A ne point mentir, me repliqua Ludoris, c'est ainsi que ce Gentilhomme se nomma, vous auez fait vne fort belle disgression, & c'est ce qui me confirme dauantage dans la bonne opinion que i'ay touſiours euë du Parlement, & ce qui me fait croire que son party est le plus iuste. Toutes les bonnes & les belles choses sont destinées pour son secours; il n'y a pas iusques au Reuerendissime Archeuesque de Corynthe & Coadiuteur de l'Archeuesché de Paris, qui n'aye fait vn armement pour le seruice du Roy & de la cause publique. Mazarin peste contre ce Prelat, il le décrie le plus qu'il peut, & s'efforce à empescher qu'on luy rende les honneurs qu'on luy doit: ie vous prie de me dire si ce Cardinal peut deffendre que l'on n'honore cet Archeuesque, qu'on ne reuere sa puissance, & qu'on n'approuue pas tout ce qu'il projette dans la Ville en faueur du Parlement.

Pour resoudre cette seconde question, repliquay-ie à Ludoris: Sainct Ignace Disciple des Apostres, dit: *Que les Eueſques ſont les images de Ieſus Chriſt, & le repreſentent non pas ſeulement en ce qui eſt du Sacerdoce:* mais encore au commandement, *quatenus ſacrificat, quatenus imperat*, aduertiſſant les Traliens de les honorer comme Ieſus-Chriſt. Le Concile ſecond de Tolede, Canon 5. les appelle, *les Thrônes de Dieu.* L'Empereur Conſtantin diſoit, *qu'il ne les conſideroit pas comme humains, mais comme diuins: & anciennement auſſi-toſt qu'vn fidele rencontroit ſon Eueſque, il ſe iettoit à ſes pieds, & les baiſoit.* L'Empereur Charlemagne en parle en ces termes: *Ie veux que mes peuples honorent les Eueſques, que toute la terre s'abaiſſe & incline pour eux ſon chef; car ce ſont les vrayes colomnes de mon Eſtat, & les Lieutenans & les Legats de Ieſus Chriſt.* Ainſi, puis que le peuple de Paris eſt Catholique, & que dans leur Ville eſt le Siege Archiepiſcopal; & puis qu'au Gouuerneur & Lieutenant du Roy ils rendent de l'honneur, ne le doiuent-ils pas auec plus de raiſon au Lieutenant de Dieu, qui eſt le Roy des Rois.

Ayez encore cette bonté, mon pere, me demanda Ludoris, de me dire qui repreſente mieux le Roy, l'Archeueſque ou le Gouuerneur.

L'Hiſtorien Nangis repliquay-ie, dit: *que les trois fleurs de lys qui tomberent du Ciel repreſentent la Pieté, la Iuſtice, & la Force de nos Roys. Leur image guerriere eſt dans le Gouuerneur, leur portrait de Iuſtice eſt dans les Compagnies Souueraines, & celuy de la Pieté eſt és Pre-*

lats. Comme nos Monarques ont touſiours preferé la pieté à toutes choſes, & Dieu aux hommes; ainſi leur image eſt plus viue, plus agreable & plus naturelle és puiſſances Eccleſiaſtiques. Les Gouuerneurs repreſentent vn Roy armé, foudroyant, & troublé, les autres images du Roy ſont douces, benignes & fauorables. Les Roys ſont les Sacrez, & ſont les Oingts du Seigneur: les Eueſques des choſes exterieures, & i'eſpere que le Roy d'à preſent trouuera bien toſt dans l'Egliſe, en la perſonne du Prelat, dont nous venons de parler, le vray Genie de ſon Eſtat, par le Conſeil duquel quelque iour, il apprendra aux Gouuerneurs à obeïr, aux ſuiets à ſeruir, & aux eſtrangers à craindre.

Par ce que vous venez de me dire, me replique Ludoris, ie viens d'apprendre que la puiſſance des Eueſques, & des Archeueſques eſt bien plus grande que ie ne penſois pas. Ie me ſouuiens d'auoir ouy dire, qu'autrefois le Duc d'Eſpernon, eut la vanité de s'imaginer qu'il pouuoit contraindre l'Archeueſque de Bordeaux, de l'aller trouuer chez luy, quand il le ſouhaiteroit, dites moy, ſi ce Gouuerneur de Guyenne, auoit droit d'enuoyer querir cet Archeueſque?

Cette queſtion ne ſçauroit eſtre mieux reſoluë, que par la reſponce que fit Leontius Eueſque de Tripoly à l'Imperatrice Eudoxia, diſ-ie à Ludoris. *Si tu veux que ie t'aille trouuer, me rendant le reſpect que tu dois aux Eueſques, i'iray: mais auſſi-toſt que tu me verras,*

ras, descends de ton siege eleué, viens au deuant de moy auec respect, abbaisse ta teste sous mes mains, & reçois ma benediction. Demeure debout pendant que ie seray assis, & t'eleue quand ie témoigneray le vouloir; si ces conditions t'agréent, i'iray vers toy, si tu ne peux t'y soumettre, asseure toy qu'il n'est pas en ton pouuoir de me porter à violer le Sacerdoce. Que Mazarin creue de rage, & se desespere, s'il veut, me dit Ludoris, de voir assis au thrône des Roys cet admirable Coadiuteur si fidele à Dieu, à son Roy, & à sa Patrie, la dignité Sacerdotale luy donne cette sceance, & se rendant l'vn des principaux Protecteurs du peuple, est-il pas iuste, qu'il en reçoiue cette recompence.

C'est ce que i'espere qui fera bien tost regner cette belle Deesse, qui s'est apparuë à vous la nuit passée à Paris, & par toute la France, & qui chassera de ce Royaume cette autre Gorgonne, qui s'est faite voir à vos yeux si fort effroyable. Il ne tiendra pas à moy que ie n'execute le commandement que m'a fait cette Deesse du Ciel en exhortant tout le monde à la paix, luy respondis-ie; descendons au bas de la montagne, nous y trouuerons peut-estre quelqu'vn qui pourra se rendre digne de mes instructions.

A peine l'Hermite & Ludoris furent arriuez au pied de la montagne, qu'ils virent arriuer deux hommes à cheual, l'vn venant de S. Germain & l'autre de Paris: qui va là, dit le Cardinaliste: mais qui viue vous mesme, luy demande le Royaliste Parle-

mentaire: les Courtisans de S. Germain sont preferables aux seditieux de Paris, reprit le Mazarin, mettant la main au pistolet, dites qui viue : le Royaliste estoit prest à luy donner du sien dans la teste, pour estre premier preparé que lui, quand l'Hermite l'empescha de si bonne sorte auec Ludoris, que l vn & l'autre furent mis hors de combat, par le moyen de ces deux autres hommes Mais qui viue donc, demande de rechef le Parlementaire, ou parlez, ou ie vous tuë; viue le Roy, & le Cardinal Mazarin, dit il enfin, tout émeu de crainte; viue bien plustost le Roy, & le Parlement dit l'autre. Vous estes vn plaisant homme, de comparer le Maistre auec le valet, & vn grand Prince auec le plus Scelerat de tous les hommes.

Comme il n'y a point de rapport de cette Maiesté à ce Tyran de ses peuples, quittez son foible party, & prenez le nostre, en celuy cy, vous y trouuerez vostre salut, aussi certain qu'il est vray que vous trouuerez vostre perte dans l'autre. Pour espouser vostre party, comme vous m'y conuiez, faites moy connoistre qu'il est le meilleur, & ie m'y ietteray.

Prié par Ludoris de satisfaire à ce Courtisan, i'employay tout ce que Dieu m'a donné d'éloquence, pour luy faire trouuer sa cause aussi mauuaise qu'il la pensoit iuste. Quand ie luy eus representé la Minorité du Roy, son double enleuement par le Cardinal, la preuétió de la Reyne, & de quelques Princes, engagez à la conseruation de ce Ministre par

des/conſiderations que Dieu ſçait mieux que les hommes, la fidelité, & l'extréme affection du Parlement enuers ſa Maieſté, l'Vnion du Clergé, de tous les Parlemens, & de toutes les Prouinces, & enfin tant & tãt d'autres raiſons que ie luy alleguay, qu'en vn moment il auoüa pour vray tout ce que ie venois de luy dire, & ſe fit amy de celuy auec lequel il auoit eu querelle. Son changement d'humeur & de volonté, firent qu'il ſe nomma Dolimon, & qu'il s'aduoüa pour eſtre l'vn des Gentilshommes du Mareſchal de la Meilleraye. Helas! l'interrompit Ludoris, que vous venez de nommer vn homme qui a bien ſujet de ſe degager du party Cardinaliſte, pour lequel il s'eſt tant paſſionné n'aguere, qu'il s'en eſt acquis la mal-veillance de tout Paris. Qui plus que luy eſt obligé de ſeruir le Roy & le Royaume, ſous les heureux auſpices du Parlement, puis que le Cardinal de Richelieu l'a nourry, eleué, & fait ce qu'il eſt, auſſi bien que la Ducheſſe d'Eſguillon, par le moyen du plus pur ſang des veines de la France? Ayez cette bonté pour luy, & cette courtoiſie pour moy, que de luy repreſenter ce que ie viens de vous dire, il y en a aſſez pour luy faire ſonger à ſa conſcience, & l'obliger, non pas ſeulement à ſe départir de la Charge de Sur-Intendant des Finances, qu'il a exigées nouuellement du Royaume, pour en faire la guerre à ſa Patrie, mais auſſi pour le porter à demander la Paix au Roy pour ſes Peuples, & faire retourner ſa Maieſté à Paris, la capitale de ſon Royau-

me. C'eſt ce que Dolimon promit de faire à Ludoris auec grand cœur, & dont i'eſpere bien-toſt que nous en ſçaurons de bonnes nouuelles.

Cependant que Ludoris, Dolimon, le Parlementaire & moy euſmes ce conteſte enſemble, il arriua vn ſi grand concours de peuple de differends partys, où nous eſtions, que pour la gloire de Dieu, pour le ſeruice du Roy, de la Patrie, & pour l'honneur du Parlement, i'obligeay tout ce monde à m'entendre faire vn diſcours ſur le ſujet de la miſere du temps, & ſur la diſtinction des deux partys contraires, dont celuy du Parlement eut l'auantage par les raiſons diuines & humaines que i'en ſceus donner.

Ce que ie dis fut trouué ſi bon & ſi iuſte de mes auditeurs, que tous enſemble s'vnirent, & me proteſterent de viure & de mourir pour le ſeruice de Dieu, du Roy, & pour le Parlemẽt. Au lieu que les vns s'en alloient à S. Germain prendre les armes pour Mazarin, ils s'en retournerent tous à Paris, pour les mettre en main contre luy, à la reſerue de Dolimon qui s'en retourna en Cour pour preſcher ſon Mareſchal, & le reduire.

Ludoris m'ayãt remercié de mon entretien, & promis de me reuenir voir, s'en retourna dans la ville, auec les autres, bien ioyeux du bon ſuccez qu'auoit eu mon exhortation, & moy demeurant ſeul, & leur diſant adieu, ie m'en allay remonter ſur mon rocher, & me renfermay dans ma cellule.

FIN.

BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE